

Médecin Praticien Contractuel (20%) CRA

Identification du poste

Fonction : Médecin Praticien Contractuel

Employeur : Hôpitaux Universitaires de Strasbourg (H.U.S.)

Lieu de travail : Centre de Rétention Administrative (CRA), rue du Fort Lefèvre, 67400 Geispolsheim

Liaisons hiérarchiques : coordinateur médical du CRA

Présentation de la structure :

La rétention administrative permet de maintenir dans un lieu fermé, un étranger qui fait l'objet d'une décision d'éloignement, dans l'attente de son renvoi forcé. La rétention est décidée par l'administration, puis éventuellement prolongée par le juge. Elle ne peut dépasser 90 jours. L'étranger retenu dispose de certains droits et peut recevoir l'aide d'associations.

Deux CRA se situent en région Grand Est, à Metz et Geispolsheim, ce dernier accueille au maximum 36 retenus, uniquement des hommes adultes.

Les CRA disposent tous d'Unités Médicales (UMCRA), ayant pour mission d'assurer la prise en charge sanitaire des personnes retenues, dans le strict respect du code de la santé publique et de la déontologie médicale.

L'UMCRA de Geispolsheim assure des consultations médicales 3 matinées par semaine. Outre les 2 médecins assurant ces consultations, l'équipe soignante comprend 3 infirmières (3 ETP), assurant ainsi une présence quotidienne, week-ends et jours fériés inclus et une psychologue assurant une consultation 1 journée par semaine. L'unité travaille en collaboration avec le pôle de psychiatrie des HUS, et de manière plus générale avec les autres unités de l'établissement, où sont adressés les retenus en consultation selon les symptômes présentés.

Missions :

Les personnes accueillies dans les CRA nécessitent une prise en charge particulière au regard de leur précarité administrative, sociale et médicale, de leur éventuel isolement linguistique, de la prévalence de certaines pathologies, et des troubles psychiques qui peuvent résulter de leur parcours, majorés par l'enfermement et l'imminence d'un éloignement.

Les UMCRA assurent les missions suivantes :

- Effectuer les soins de base immédiats répondants aux symptômes / pathologies présentées par les personnes retenues,
- Assurer la continuité des soins en reconduisant les prescriptions en cours
- Gérer la prise en charge des addictions et la prescription des traitements de substitution
- Demander des examens complémentaires, et envisager le recours à des spécialistes (soins dentaires, imagerie, consultations de psychiatrie, ...),

- Dans une optique de santé publique, il convient de proposer largement le dépistage des maladies sexuellement transmissibles (VIH, virus des hépatites B et C, syphilis)

Activités :

- Consultations médicales sur demande du retenu et/ou de l'équipe infirmière, prescription de bilans biologiques et autres examens complémentaires si nécessaires, demandes de consultations spécialisées
- Rédaction éventuelle de certificats type CESEDA pour la demande d'obtention d'un titre de séjour « vie privée et familiale » (raisons médicales)
- Certificat de contre-indication au maintien en centre de rétention si cela est jugé nécessaire
- Plages horaires : ½ journée 1 à 2 fois par semaine (jours et horaires à définir selon les disponibilités et les nécessités de fonctionnement du service)
- Participation aux réunions d'équipe :
 - o équipe soignante (1 réunion / 2 mois),
 - o réunions avec le Commandant du CRA (tous les 2-3 mois),
 - o avec l'équipe du pôle de psychiatrie (2-3 réunions dans l'année)

Compétences :

- Doctorat en médecine : médecin thésé, spécialiste en médecine générale ayant si possible des compétences en addictologie
- Respect des principes de confidentialité
- Sens des relations humaines et du travail en équipe
- Sens de l'écoute, respect de la personne, non jugement

Modalités de candidature :

Contact : Dr Christine CHENEAU, coordinatrice médicale du CRA, christine.cheneau@chru-strasbourg.fr, téléphone : 03 69 55 05 01

Madame Jaëlle PEN--FEUILLETTE, dpam@chru-strasbourg.fr (Directrice adjointe des affaires médicales)